https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2158



Responsabilité

- La démocratie : un enjeu - Qu'est-ce-que la souveraineté populaire ? -



Date de mise en ligne : vendredi 28 juillet 2023

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Responsabilité

Rendre compte de ses actes, pour un élu du peuple, devrait aller de soi. Se retirer quand on est désavoué relève non seulement de la démocratie mais de l'honneur attaché au statut de citoyen. Pourtant, les politiques qui se succèdent à la tête du pays se maintiennent et les partisans du oui au référendum en 2005 sont encore là. Tous.

« La société libérale est une société de responsabilité » affirment les économistes promoteurs du libéralisme et les leaders politiques qui les suivent, tels les Présidents de la République successifs. Pour eux, responsabilité rime surtout avec liberté d'entreprendre et dépeçage d'une puissance publique toujours encline à pratiquer un « assistanat infantilisant » ou « étouffant pour les individus ».

Il s'agit d'un véritable glissement, voire d'un renversement total de sens, car ce discours justifie en réalité une société d'irresponsabilité où les licenciements sont facilités sans qu'on n'assume aucune des conséquences sociales ou humaines, où les entreprises peuvent s'affranchir de la protection de l'environnement sans se soucier de la santé ou de l'écologie. C'est un peu comme si, au nom de la liberté, on supprimait les feux rouges et le code de la route, sans se préoccuper des accidents!

La responsabilité n'intervient jamais sur l'essentiel. D'ailleurs dans la société libérale, personne n'est jamais responsable du chômage ou des inégalités sociales. Ces phénomènes sont en quelque sorte le produit naturel (le quota de pertes) de l'économie capitaliste. La substitution du mot « exclusion » à celui d'inégalités (sans parler de la disparition du vocable de « lutte des classes ») en dit long sur la fatalité acceptée. On se garde de démonter les logiques du système. La collectivité ou les mécanismes globaux de l'organisation économique n'ont plus aucune responsabilité. Si les individus sont responsables de leur réussite, ils le sont aussi de leurs échecs. Donc, ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui sont pauvres ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes ou' « à traverser la rue » comme dit l'autre. Mais cet implacable sens des responsabilités individuelles ne semble pas s'appliquer aux employeurs qui, lorsqu'ils commettent des erreurs industrielles mettant en danger leur entreprise, quittent leurs fonctions gratifiés de « parachutes » financiers.

Et c'est bien au nom d'une certaine conception de la responsabilité que les salaires des grands chefs d'entreprise s'envolent (des centaines de milliers d'euros par mois sans compter les revenus issus des stocks options). La responsabilité d'un enseignant à qui on confie la charge d'éduquer nos enfants se voit, elle, chichement évaluée. Elle plane à peine aux environs des 2000 euros par mois. Sentant peut-être au moins un certain scepticisme des électeurs, M. Macron, au soir des élections, affirme le besoin de responsabilité : « *Pour cela, il faudra clarifier dans les prochains jours la part de responsabilité et de coopération* » On peine à croire qu'il sous-entendait l'usage du 49-3

Ni responsables, ni coupables!

On en arrive à des contradictions, à une forme de schizophrénie collective. Ainsi, par souci de la planète, on souhaite consommer « responsable » ou éthique. Mais on n'hésite de moins en moins à le faire le dimanche et les jours fériés sans s'inquiéter de la contrainte ainsi imposée aux caissières dont les conditions de travail se dégradent. De même, les campagnes de sensibilisation à l'environnement incitent-elles à fermer le robinet pendant qu'on se brosse les dents ou bien à éteindre les lumières quand on passe d'une pièce à l'autre. Mais, dans le même temps, on développe le tourisme pas cher, notamment par avion, le transport le plus polluant.

Le monde politique constitue un lieu où le mot responsabilité est dévoyé ou ignoré. Aucun responsable de grand parti - de droite comme de gauche - n'a démissionné après le 29 Mai bien, après qu'il a fait campagne pour le « oui ». Le président Jacques Chirac, signataire du traité constitutionnel au nom de la France, est resté au pouvoir. De même, engageant son pays dans la guerre contre l'Irak malgré les manifestations monstres qui s'y opposaient, le

Responsabilité

premier ministre britannique Anthony Blair n'a pas cru bon de consulter les électeurs. Sa responsabilité devant eux comptait sans doute moins que celle d'allié privilégié des États-Unis. L'échec de cette opération militaire ne l'a pas plus incité à quitter ses fonctions.

La responsabilité devant les électeurs paraît s'amenuiser. Malgré sa cuisante défaite à la présidentielle (46,8 %; troisième échec consécutif de son parti à cette consultation), Mme Ségolène Royal avait paradé comme si elle avait gagné. Les sondages ne la disent-ils pas populaire? On se souvient aussi du premier ministre Lionel Jospin conservant dans son gouvernement des ministres battus aux élections législatives ou municipales, tel M. Jack Lang.

La responsabilité politique, principe républicain s'il en est, importe peu à la nouvelle aristocratie. En son temps, Jules Grévy avait démissionné de la présidence de la République parce qu'on avait découvert que son gendre s'adonnait au trafic de décorations officielles. Autres temps, autres mœurs.